

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2022-2023

Lieu : rencontre virtuelle via la plateforme Teams.

Date : 2022-11-30.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance 19h : 01. Le quorum est atteint (voir liste de présence).

2. Mot de Bienvenu.

3. Secrétariat et gardien du temps

Mme Hachachena sera secrétaire.

Mme Tremblay sera assignée de la supervision du temps.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par madame Bélanger - Appuyé par madame Bejaoui.

5. Période réservée au public- aucun membre du public présent.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre

Proposé par monsieur Cyr- Appuyé par madame Tremblay.

7. Suivi au procès-verbal du 26 octobre 2022

Madame Tremblay précise qu'une correction devrait être apportée au niveau du début du paragraphe du point 15. On devrait lire *Depuis la Covid-19, les températures baissent à l'intérieur des locaux à cause de la ventilation naturelle (aération).*

8. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

9. Conseil d'étudiants : composé de deux élèves de l'ÉIMS.

Le conseil d'étudiants a présenté trois propositions :

- Une prise de photo pour chaque groupe classe.
- Un changement au niveau du code vestimentaire pour les filles.
- L'utilisation de matériel sportif au niveau du gymnase.

Monsieur Leroux s'interroge sur les modalités d'approbation des propositions du conseil d'étudiants.

Monsieur Claude précise qu'habituellement les propositions du conseil d'étudiants sont discutées, au préalable, avec la direction pour décider de ce qui pourrait relever du CÉ et c'est ce qui va être fait pour les prochaines rencontres.

Il mentionne que la proposition de la prise de photo nécessitera la consultation du comité des enseignants, vu qu'elle se déroulera en classe. Quant à la proposition concernant le code vestimentaire, il précise qu'au mois de février, le code vestimentaire sera discuté au sein de l'équipe école ensuite au CÉ.

Pour les appareils du Gymnase, il précise que l'âge légal pour l'utilisation de ces appareils est de 16 ans. Seuls les élèves de secondaire 5 pourraient en disposer.

Si ces élèves montrent de l'intérêt pour cette activité, son déroulement devrait être défini, selon des plages horaires, et supervisé par le personnel de l'école.

10. La fondation

Des projets ont été présentés à la fondation comme celui du Bal de Noël.

La campagne vestimentaire avec le t-shirt a eu beaucoup de succès auprès des élèves du secondaire. La fondation propose un autre produit. Ils sont en attente des conclusions sur le code vestimentaire. Il y'a aussi quelques projets qui seront financés par la fondation aussi bien au primaire qu'au secondaire.

DÉCISION

11. Activités éducatives, culturelles ou sportives

11.1 Service de garde : rien à signaler selon monsieur Desalliers, responsable du service de garde.

11.2 ÉIM primaire : sorties 5 -ème, 3 -ème, 2 -ème et 1 ère année

Joindre les tableaux des sorties

Monsieur Claude précise que l'école reçoit un budget de 25\$ par élève pour les sorties, au-delà de ce montant, des frais sont demandés aux parents.

Une sortie pour les élèves de 5 -ème année, Zoo écomuseum- Les frais seront assumés par l'école. Possibilité pour d'autres sorties pour les élèves de 5 -ème année.

Pour les élèves de 2 -ème année, une sortie au musée Pointe à Callière en autobus, estimée entre 14 et 15 dollars par élève. Les frais seront aussi assumés par l'école. Un atelier sera donné à l'école dont les frais seront également couverts par l'école. Un montant de 25 \$ sera demandé aux parents pour l'ensemble des activités.

Un montant de 200\$ sera également demandé aux parents pour le camp prévu au mois de juin 2023.

Pour les élèves de 1 ère année, sortie Opéra, jardin botanique et d'autres sorties sont prévues selon la disponibilité des autobus. Un montant de 25\$ sera déduit des frais demandés aux parents. Les parents seront aussi sollicités pour un montant de 200 \$ pour le camp du mois de juin 2023.

Madame Vidal précise qu'une activité de classe verte est proposée aux élèves de 3^e et 4^e année pour 3 jours. Elle note qu'il y a un enjeu de transport, problème de disponibilité et de coût. 3 soumissions ont été faites. Les frais pour cette activité seraient de 247,6 \$.

Madame Bejaoui soulève de l'enjeu de sécurité, les élèves du primaire, en lien avec l'utilisation transports en commun lors les sorties.

Madame Tremblay précise qu'une sortie en transport en commun a eu lieu pour des élèves de maternelle, accompagnés de parents bénévoles, et affirme que le tout s'est bien passé.

Des parents bénévoles pourraient être sollicités pour les prochaines sorties en transports en commun.

Monsieur Claude assure que l'équipe école priorise toujours la sécurité des élèves et le transport en commun lorsque approprié.

L'ensemble des activités présentées a été approuvé en bloc.

Madame Sergerie propose et madame Bejaoui approuve.

11.3 ÉIM secondaire : Journée thématique, Bal de Noël, collecte de vêtements d'hiver

La collecte des vêtements d'hiver a déjà commencé. Il y'a un surplus de vêtements au niveau des organismes concernés. Pour l'instant, tout ce qui a été collecté va être remis à ces organismes.

Une autre collecte, celle-ci concerne des dons pour des paniers de Noël, se déroulera du 5 au 16 décembre.

Le tout sera remis à l'organisme **Mission Bon accueil**, proche de l'ÉIMS.

Autre activité : voir tableau des activités (journée pyjama, etc.)

Journée Thématique proposée par les étudiants : le Bal de Noël. 150 billets ont été vendus. Plusieurs activités en lien avec Noël sont proposées. Le coût total de cette activité est de 2453 \$. Un montant de 1000\$ sera versé par le **Centre jeunesse emploi**.

La fondation financera jusqu'à 1000\$ en fonction du nombre de billets vendus.

La balance va être assurée par l'école. Les bénéfices iront au bal des finissants.

Une proposition pour un départ hâtif, en deux temps, pour la journée du 23 décembre pour l'ÉIMS.

Madame Bejaoui propose l'approbation pour ces activités précitées- Madame Bélanger approuve.

12. Levée de fonds

12.1 l'ÉIM-Primaire : rien à signaler

12.2 l'ÉIM-Secondaire : rien à signaler.

13. Approbation de l'utilisation des locaux de :

13.1 L'ÉIM-Primaire : rien à signaler.

13.2 L'ÉIMS : Bal de Noël approuvé en même temps que l'activité.

14. Résolutions pour le renouvellement du programme particulier

Références en pièces jointes : Résolutions

L'ÉIM est une école à programme particulier. Il faut présenter une demande de renouvellement auprès du ministère. La dernière demande a eu lieu, il y'a 3 ans.

Monsieur Claude précise que la nouvelle demande sera présentée pour une période de 5 ans. Il y'a quatre résolutions à présenter qui sont basées sur les documents qui ont été approuvés et adoptés l'année dernière. Celles-ci doivent être signées par le président et la secrétaire pour cette rencontre. Elles seront jointes à d'autres documents et acheminées au Centre de services scolaire par monsieur Claude.

Le CÉ actuel a adopté des résolutions en appui du renouvellement du statut de l'école et témoigne que les informations sont bien validées.

Madame Tremblay propose et madame Sergerie appuie.

CONSULTATION/DISCUSSION

15.PTRDI : il n'y a rien de nouveau. Le déménagement est plus probable pour la prochaine rentrée scolaire (automne 2023). Une communication devrait être envoyée par le centre de services scolaire aux parents.

16. Dossiers des comités

- Communication interne : madame Tremblay a reçu un courriel, de la part d'un parent, concernant la publication des procès-verbaux sur le site Web de l'école et une demande de précision sur le déménagement. Monsieur Claude fera le suivi par rapport à ces deux points.
- Sécurité aux abords de l'école : rien à signaler.
Nouveaux parcomètres aux abords de l'ÉIMP : des précisions concernant le 15 mn (débarcadère) doivent être apportées aux parents.

INFORMATION

17. Projet éducatif :

Une réflexion a déjà débuté sur le projet éducatif par les deux équipes (ÉIMP et ÉIMS). Comme l'ÉIM a un seul acte d'établissement, il devrait y avoir un seul projet éducatif qui comprendra le volet primaire et un volet secondaire. Des spécificités et des couleurs pour chacun des volets devraient être apportées. Les parents du primaire et du secondaire devront être consultés.

En juin 2023, le projet éducatif devrait être terminé.

Madame Paulin, enseignante à l'ÉIMS, prend la parole en tant qu'enseignante et mentionne que ses collègues enseignants expriment un malaise face à ce projet éducatif commun.

Elle précise que les besoins des élèves du primaire sont différents de ceux du secondaire. Les moyens et les objectifs à rencontrer peuvent être complètement distincts. Les enseignants se questionnent sur leur implication au sein de ce projet.

Monsieur Claude précise que les orientations et les objectifs de ce projet vont être abordés avec des spécificités pour chacun des volets (primaire et secondaire).

Un enjeu comme celui de l'anxiété de performance, spécifique à ce milieu enrichi, devrait apparaître au sein de ce projet.

Madame Tremblay aimerait savoir comment le CÉ pourrait soutenir les enseignants.

Monsieur Claude précise que la proposition du projet éducatif devrait être soumise au CÉ pour approbation.

Madame Vidal reconnaît le défi d'établir un seul projet éducatif mais considère qu'il s'agit d'une seule école avec deux bâtisses différentes et pense qu'il est important que les actions s'arriment entre le primaire et le secondaire.

18. Version finale des surplus et déficits 2021-2023

L'ÉIM est l'équilibre budgétaire (voir tableaux).

19. Comité de parents CSSDM

Madame Bélanger, membre du comité de parents, a assisté à deux présentations du centre de services sur le plan d'engagement par la réussite et le PTRDI.

Elle transmettra les deux présentations aux membres du CÉ.

20. Comité des usagers du service de garde

Pour l'année prochaine, monsieur Desalliers aimerait diminuer les coûts.

Il a proposé au comité des activités qui se dérouleront à l'école.

Une journée sera prévue pour exposer les œuvres des élèves à l'école.

21. Vie de l'école

21.1 Admission 2023-2024 : les admissions ont été terminées et toutes les places ont été comblées.

Varia

22. Correspondance : voir au point 16 communication interne.

23. Date de la prochaine rencontre : 18 janvier 2023.

Monsieur Claude souhaite à l'ensemble des membres du CÉ un joyeux temps des fêtes.

24. Levée de la séance : 20h50.

Liste des présences

Justin Leroux (parent primaire - Président)

Katherine Tremblay (parent primaire – Vice-présidente)

Émilie Bélanger (parent primaire)

Sophie Martin (parent primaire - substitut)

Zahida Hachachena (parent secondaire)

Samia Bejaoui (parent secondaire)

Dina Sergerie (enseignante primaire)

Danya Vidal (enseignante primaire)

Marie Paulin (enseignante secondaire)

Michel Sardi (enseignant secondaire)

Robert Desalliers (technicien du service de garde)

Pascal Cyr (parent du primaire)

Bill Xu (élève)

Sophie Fan (élève)

Luc Claude (Directeur EIM)